



ASSEMBLEE GENERALE

Jeudi 1^{er} juin 2023

DEAUVILLE

Salle de l'Amphithéâtre – L'Amirauté

PROCES VERBAL

Les Clubs affiliés à la Fédération Française de Football et ressortissants de la Ligue de Football de Normandie étaient régulièrement convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le jeudi 1^{er} juin 2023 à 18 h 30 à la Salle de l'Amphithéâtre de l'Amirauté à Deauville.

Cette Assemblée est placée sous la présidence de Pierre LERESTEUX, Président de la Ligue de Football de Normandie, lequel est notamment entouré et accompagné de,

- Philippe DIALLO, Président de la F.F.F.,
- Aline LOUISY-LOUIS, Vice-Présidente de la Région Normandie,
- Philippe BEHUET, Maire-Adjoint de Deauville,
- Jean-Michel KOCISZEWSKI, Président Délégué de la L.F.N.,
- Jean-Luc GIFFARD, Trésorier Général de la L.F.N.,
- Roger DESHEULLES, Secrétaire Général de la L.F.N.,
- Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire Général Adjoint de la L.F.N.,
- Gilles BELLISSENT, Sauveur CUCURULO, Vincent DUBOURG, Pascale EVAIN, Romain FERET, Frédéric GRESSANT, Philippe GUERRIER, Jacques GUESDON, Philippe LE GALL, Nasr-Eddine RAHO, Marc ROUTIER, Bertrand VOISIN, Membres du Comité de Direction de la L.F.N.,
- Kerstie ABERGEL, Directrice Administrative et Financière de la L.F.N.,
- Le personnel administratif de la L.F.N.,

Etaient excusés :

- Vincent NOLORGUES, Président de la L.F.A.,
- Hervé MORIN, Président du Conseil Régional de Normandie,
- Nicolas MARAIS, Président du C.R.O.S. Normandie,
- Les membres du Comité de Direction : Patrick BAILLARD, Loic BEAUCAMP, Jean-Pierre DESMONS, Sébastien GOURDEL, Raynald LEFRANCOIS, Florence LE MAISTRE, Yves MICHEL,
- Thierry MONTAGNE, Directeur Technique Régional.

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



INTERVENTION de Pierre LERESTEUX, Président de la L.F.N.

« Bienvenue à toutes et tous,
Ca me fait chaud au cœur de voir que vous avez répondu présent pour cette Assemblée Générale, certainement due à la présence de Philippe DIALLO, Président de la Fédération Française de Football. Je tiens avant toute chose à vous féliciter pour votre comportement exemplaire en cette fin de saison malgré le nombre important de descentes et les enjeux donc j'espère que la dernière journée se déroulera de la même façon. Nous félicitons les clubs qui sont d'ores et déjà ascendants mais que je ne citerai pas avant la fin officielle et les éventuelles procédures en cours.
Nous allons maintenant nous recueillir en mémoire des personnes disparues durant cette année.

Pendant mon interlocution, je ne citerai aucun nom de peur d'en oublier mais globalement, je remercie les 5 Présidents de Districts, les membres du Comité de Direction, les membres de toutes les commissions qui œuvrent bénévolement, je tiens à le reconfirmer ; les salariés administratifs, techniques, du Pôle Espoir, et de l'arbitrage, qui œuvrent avec sérieux pour vous rendre à vous les clubs les meilleurs services. A cet effet, vous avez d'ailleurs tous reçu un livret pour vous accompagner durant la prochaine saison.

Merci également à tous nos fidèles et nouveaux partenaires qui nous accompagnent, j'accueille d'ailleurs certains d'entre eux : Générali, Crédit Agricole, Intersport et l'E2SE.

Je souhaite accueillir nos 3 invités :

- le maire adjoint de la Ville de Deauville, Philippe BEHUET, ville sportive avec des installations exemplaires,
- la Vice-Présidente de la Région, Aline LOUISY-LOUIS qui nous fait l'honneur de participer à nos travaux. Je la remercie pour son soutien qui nous a permis de développer le football féminin, de nous aider dans l'emploi et les aides pour les véhicules, un soutien important au football normand. Madame la Vice-Présidente, je sollicite vos services pour intercéder auprès des élus des régions Havraise et Rouennaise pour la mise en place d'une politique des terrains car beaucoup de clubs de ces grandes agglomérations sont dans l'obligation de refuser des licenciés faute d'installations sportives et, pour certains, rencontrent des problèmes d'organisation dans leur compétitions. Le football est un vecteur d'éducation, si nous voulons éviter que les enfants se retrouvent dans les rues, il faut des actes concrets.

Je laisse la parole à Monsieur le Maire-Adjoint et à la Vice-Présidente de la Région.

INTERVENTION de Philippe BEGUET, Maire-Adjoint de Deauville

Philippe BEGUET prend à son tour la parole dans le cadre de sa représentation du Maire et Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, Philippe AUGIER. Il commence par remercier le Président ainsi que tous les clubs et tous les bénévoles pour leur participation active à la vie sociale, et la transmission de valeurs à travers le football.

Il informe que des travaux sont prévus sur le terrain d'honneur pour la saison prochaine pour l'équipe fanion du club mais également pour accueillir d'autres équipes.



INTERVENTION d'Aline LOUISY-LOUIS, Vice-Présidente de la Région Normandie

Aline LOUISY-LOUIS débute son intervention en accueillant en Normandie le Président de la Fédération et en remerciant le Président, Pierre LERESTEUX, pour son accueil ainsi que les 5 Présidents de Districts pour leur travail sur leur territoire et n'oublie pas d'y associer les clubs. Elle fait le constat que le football est un sport qui rassemble un grand nombre de pratiquants et est accessible donc il faut absolument le promouvoir.

Elle rebondit sur les propos de Pierre LERESTEUX sur l'importance du développement du football féminin. Elle remarque que certains clubs sont très impliqués dans ce projet et que les jeunes filles sont très enthousiastes dans la pratique donc qu'il est nécessaire de continuer à le développer.

Elle revient ensuite sur la problématique des installations sportives sur le territoire seino-marin. Même si la Région a conscience de celle-ci, elle rappelle qu'elle ne peut que co-financer ces projets et qu'il doit s'agir d'une volonté politique locale. Elle indique qu'elle se déplace avec la Vice-Président du Département, Séverine GEST, qui est également très impliquée sur ce sujet afin de rencontrer les mairies et leur faire prendre conscience de l'importance de ces équipements sportifs.

Elle s'adresse ensuite particulièrement à Philippe DIALLO pour manifester son soutien à la candidature de la Ligue de Football de Normandie sur l'accueil d'un pôle espoir Futsal. Elle précise que le Centre Sportif de Normandie est tout à fait en capacité d'accueillir un pôle et que la Région reste à leur disposition pour une visite éventuelle afin de découvrir le projet. Elle rappelle les importants investissements en cours notamment pour le football avec l'installation d'un terrain synthétique couvert, un terrain hybride et un terrain d'honneur.

Pour finir, elle souhaite faire un clin d'œil au travail en commun effectué avec Isabelle CLEMENTE PACHECO pour le développement du football féminin. Elle réitère son soutien à ce projet.



Pierre LERESTEUX reprend la parole pour confirmer les dires de la Vice-Présidente et du souhait de la L.F.N. de postuler à l'accueil d'un pôle espoir Futsal sur le territoire normand et termine son introduction en accueillant Philippe DIALLO.

« Cela me touche, mais également mes collègues, car, en 20 ans de Président, jamais nous n'avons eu la présence d'un Président de Fédération. Philippe, sache que j'ai apprécié la décision que vous avez prise, le COMEX et toi, de ne pas démissionner et de continuer l'œuvre qui a été menée précédemment vers de bons résultats, footballistiques et financiers. A mon humble avis, vous avez pris une sage décision. Il y avait, en effet, bien assez de problèmes à la FFF pour en recréer de nouveaux. Tu peux compter sur ma confiance et celle de la Ligue de Normandie pour nous amener vers de nouvelles perspectives dans l'intérêt du football.

Néanmoins, nous avons quelques doléances, même si tu ne pourras pas tout bouleverser, je tiens à t'informer notamment de certains dysfonctionnements :

- l'arbitrage : c'est un problème à l'unanimité des clubs présents, excepté peut-être pour les clubs professionnels. Nous perdons 150 arbitres par saison donc nous ne couvrons pas tous les matchs régionaux, surtout chez les jeunes alors que si nous voulons faire de l'éducatif, il faut des arbitres. Je souhaiterais donc qu'un nouveau groupe de travail soit créé pour réfléchir au recrutement des arbitres avec une composition neutre (Présidents de clubs, éducateurs etc..). A court terme, l'idéal serait d'attribuer une enveloppe plus importante à nos Districts afin de recruter des conseillers techniques en arbitrage
- les problématiques des petits clubs en milieu rural : c'est un sujet qui me tient à cœur et j'ai peur pour leur avenir. Je vais prendre un exemple d'un club de 30 licenciés qui est voué à rester en District, avec la réglementation que nous imposons, ils ne pourront jamais accéder au niveau régional. Il serait nécessaire de revoir ceux-ci pour les plus petits clubs que ce soit sur les terrains, les obligations de jeunes et féminines,
- l'informatique fédérale qui trop souvent présente des défaillances qui tardent à être réglées.

Mais il y a également des choses qui fonctionnent bien :

- l'IR2F : nous avons été l'une des premières ligues à adhérer à sa mise en place dans les ligues et avons mis les moyens nécessaires pour former une équipe. Cela fonctionne bien car nous formons près de 1000 licenciés par an.
- Assurer la continuité du FAFA, j'insiste car la FFF aide énormément les clubs et les collectivités et que c'est l'une des seules fédérations a aidé autant.

Pour finir, je souhaite revenir sur l'arbitrage car c'est un sujet qui me soucie et qui me fait mal au cœur quand je vois les clubs pénalisés, il faut que l'on réussisse ce pari et nous ne pourrons le faire que si nous possédons des conseillers sur les départements.

Je vous informe également de l'organisation de l'inauguration et du centenaire de la Ligue. Nous vous confirmerons rapidement la date de ces événements qui aura lieu sur 3 jours pour que tous les clubs puissent se déplacer car c'est aussi votre Ligue. Nous serons à votre écoute comme toujours pour vous

aider notamment dans l'application de la réglementation que nous devons tous suivre ; nous avons des commissions juridiques qui fonctionnent très bien, nous pouvons d'ailleurs de nouveau les remercier pour leur travail. »



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1 – APPEL DES DELEGUES – Kerstie ABERGEL, Directrice Administrative et Financière de la L.F.N.

Les opérations de pointage, une fois effectuées, permettent de constater que le quorum fixé statutairement, pour l'Assemblée Générale Ordinaire : 1/3 au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant au moins le 1/3 au moins de la totalité des voix, est atteint pour que, sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les délégués puissent valablement délibérer.

Sur un total de 688 Clubs affiliés, représentant un total de 4144 voix, 377 Clubs sont présents physiquement ou représentés par pouvoir (54.80% des inscrits), ceux-ci constituant un total de 2478 voix (59.80% des inscrits).

2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 DECEMBRE 2022 – Roger DESHEULLES, Secrétaire Général de la L.F.N.

Roger DESHEULLES, Secrétaire Général de la L.F.N., soumet le procès-verbal de l'Assemblée Générale à l'approbation de l'assemblée.

VOTE n°1

Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2022

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 2136 voix
- Sont CONTRE : 207 voix
- Abstentions : 135 voix

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2022 est adopté à 91.17% des suffrages exprimés.

3 – PRESENTATION ET ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024 – Jean-Luc GIFFARD, Trésorier de la L.F.N.

Jean-Luc GIFFARD présente les hypothèses de travail ayant permis l'élaboration du budget prévisionnel 2023/2024.

HYPOTHESES DE TRAVAIL

- **Retour des licenciés**
 - Budget établi sur une base de 100 000 licenciés (Rappel : 115 000 licenciés en 22/23) – hypothèses de prudence
 - Reprise de montants au prorata pour les licences (achats / ventes)
- **Une inauguration prévue**
 - L'inauguration de la Ligue courant sept/oct (n'avait pu se faire à cause du COVID)
 - 100 ans de la Ligue – édition d'un Livre sur l'histoire du football en Normandie
- **Des coûts de fonctionnement en augmentation**

- Prise en compte des augmentations
 - des coûts de l'énergie (le pôle fonctionne jour et nuit) – +173% facture électricité siège
 - du carburant (avec des techniciens qui se déplacent plus dans les territoires à la rencontre des clubs)
 - Des frais de restauration (prestataire du pôle mais aussi des différents traiteurs/restaurants)
 - Souhait d'absorber ces augmentations par une organisation différente
- **Des partenariats et subventions maintenus**
- Nos partenaires historiques restent fidèles et d'autres nous ont rejoints
 - Des subventions qui semblent revenir à la normale (notamment pour la subvention régionale)

BUDGET POLE ESPOIR

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Restauration	83 350 €	Subvention fonctionnement	139 000 €
Infrastructures	67 000 €	Part familles	22 400 €
Médical	47 540 €	Subvention Médicale	21 000 €
Sportif	19 500 €	Aide Etat à l'emploi	14 000 €
Socio-éducatif	5 800 €	Recette exploitation bâtiment	30 000 €
Masse salariale	297 000 €	Subvention Staff FFF	154 000 €
TOTAL	520 190€	TOTAL	380 400€

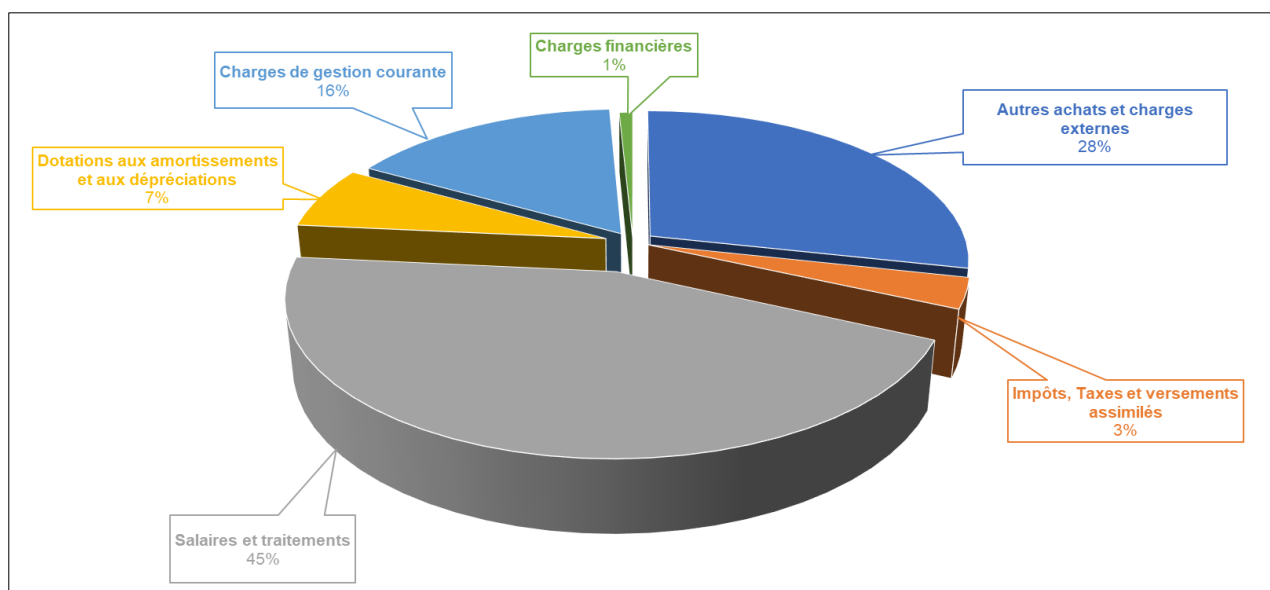
Jean-Luc GIFFARD souhaite faire un rappel du coût détaillé de la licence afin d'être transparent envers les clubs.

CATEGORIE	PRIX LICENCE	PART FEDERALE	PART ASSURANCE	PART DISTRICT	PART LIGUE
DIRIGEANT	13,00 €	3,20 €	5,36 €	2,80 €	1,64 €
TECHNIQUE REGIONAL	47,50 €	3,50 €	5,36 €	2,80 €	35,84 €
EDUCATEUR FEDERAL	18,00 €	3,20 €	5,36 €	2,80 €	6,64 €
ANIMATEUR FEDERAL	18,00 €	3,20 €	5,36 €	2,80 €	6,64 €
LOISIR	14,00 €	3,50 €	5,36 €	2,80 €	2,34 €
SENIORS	28,00 €	3,50 €	5,36 €	2,80 €	16,34 €
U19	28,00 €	3,50 €	5,36 €	2,80 €	16,34 €
U18	28,00 €	3,50 €	2,46 €	2,80 €	19,24 €
U17	21,50 €	3,20 €	2,46 €	2,80 €	13,04 €
U16	21,50 €	3,20 €	2,46 €	2,80 €	13,04 €
U15	20,00 €	3,20 €	2,46 €	2,80 €	11,54 €
U14	20,00 €	3,20 €	2,46 €	2,80 €	11,54 €
U13	18,00 €	3,20 €	2,46 €	2,80 €	9,54 €
U12	18,00 €	3,20 €	2,46 €	2,80 €	9,54 €
U11	14,50 €	2,00 €	2,46 €	2,80 €	7,24 €
U10	14,50 €	2,00 €	2,46 €	2,80 €	7,24 €
U9	14,00 €	2,00 €	2,46 €	2,80 €	6,74 €
U8	14,00 €	2,00 €	2,46 €	2,80 €	6,74 €
U7	12,00 €	2,00 €	2,46 €	2,80 €	4,74 €
U6	12,00 €	2,00 €	2,46 €	2,80 €	4,74 €

Jean-Luc GIFFARD commente le budget prévisionnel ainsi établi, à l'équilibre :

CHARGES	Budget 2023/2024	PRODUITS	Budget 2023/2024
ACHATS ADMINISTRATIFS	469 500 €	RECETTES ADMINISTRATIVES	3 001 800 €
Licences, Démissions	305 000 €	Licences, Démissions	2 149 000 €
Fournitures administratives - Petit équipement	16 000 €	Amendes et Cotisations	371 500 €
Equipements sportifs (Maillots, Ballons...)	20 000 €	Engagements	112 300 €
Autres - Tablettes	28 000 €	Stages	369 000 €
Electricité, Eau, Gaz, Carburant	100 500 €		
Variation des stocks	- €		
SERVICES EXTERIEURS	476 700 €	SUBVENTIONS ET PARTENARIATS	1 846 000 €
Locations	73 000 €	Subventions FFF	1 479 000 €
Entretien et Assurances	153 200 €	Subventions diverses	117 000 €
Billetterie, frais arbitres, autres	37 500 €	Partenariat et Mécénats	250 000 €
Personnel extérieur	1 000 €		
Honoraires Divers (Avocats, Expert Comptable...)	80 000 €		
Transports	21 500 €		
Frais Postaux, Internet, téléphone	33 000 €		
Services bancaires - cotisations	77 500 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	490 000 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION	90 000 €
Déplacements	150 000 €	Journées des ligues, des jeunes, Cpe de France, autres produits	30 000 €
Réceptions	340 000 €	Produits des activités annexes	60 000 €
IMPOTS ET TAXES	164 000 €		
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 261 700 €		
AUTRES CHARGES	811 400 €		
Charges de gestion courante	- €		
Subventions versées aux Districts	726 400 €		
Subventions diverses - Récompenses	85 000 €		
CHARGES FINANCIERES	40 000 €	PRODUITS FINANCIERS	20 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	90 500 €
DOT. AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	335 000 €		
SOUS TOTAL	5 048 300 €	SOUS TOTAL	5 048 300 €
EXCEDENT	- €	DEFICIT	- €
TOTAL GENERAL	5 048 300 €	TOTAL GENERAL	5 048 300 €

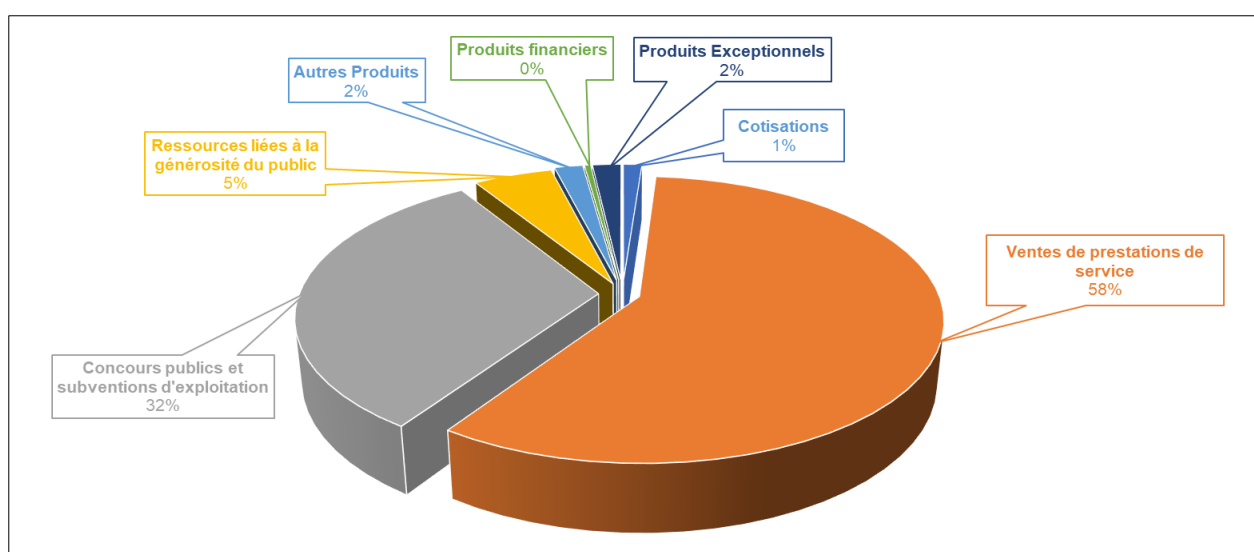
• Charges prévisionnelles



- Les charges du personnel représentent **45.00%**
 - o 38% concerne le personnel administratif

- 62% représente l'Equipe Technique Régional (ETR) c'est-à-dire les techniciens, les arbitres, les formateurs occasionnels et le Pôle Espoir
- Le détail des subventions aux Districts : 726 400 €
Dans un but d'équité, une part de 50k€ fixe par département puis une part variable en fonction du nombre de licence (2.80€/licence).
 - 250 k€ = subvention de fonctionnement
 - 249 k€ = part licences
 - 227 k€ = conventions d'objectifs de la LFA
- Les dotations aux amortissements et provisions (7.00%)
 - 215k€ = Dotations aux amortissements
 - 120k€ = Provisions pour risques correspondant aux 5 dossiers actuellement en instance au Conseil des Prud'hommes

● Recettes prévisionnelles



- Détail des produits exceptionnels
 - 90K€ = reprise des subventions sur 25 ans pour la construction du pôle et du siège – Aides aux contrats aidés, prévoyance, refacturation des frais des organisations fédérales, etc.
- Détail des subventions FFF (1 479 k€) = 29% du budget
 - 272 k€ Fonctionnement
 - 320 k€ ETR
 - 18 k€ Informaticien
 - 480 k€ CO LFA
 - 365 k€ Pôle
 - 24 k€ Sections sportives
- Partenariat prudent
 - Prise en compte des partenariats signés sans tenir compte des négociations en cours et des espoirs à venir

VOTE n°2

Budget prévisionnel 2023/2024

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 1836 voix
- Sont CONTRE : 561 voix
- Abstentions : 81 voix

Le budget prévisionnel est adopté à 76.60% des suffrages exprimés.



4 – MODIFICATIONS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES DE LA L.F.N., soumises au suffrage des Délégués des clubs – Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire Général Adjoint de la L.F.N

Le Secrétaire général adjoint de la L.F.N., Jean-Pierre GALLIOT, ouvre son intervention en rappelant que les modifications qui vont être soumises au vote des délégués des clubs ont été examinées et validées par les Comités de direction de la L.F.N. des 3 avril et 9 mai 2023 puis ont été portées à la connaissance des clubs lors de l'envoi des convocations à la présente Assemblée Générale.

REGLEMENTS GENERAUX de la L.F.N.

• **Article 152 : Joueur licencié après le 31 janvier**

La modification proposée a pour but de permettre à un joueur senior, issu d'un club ayant cessé toute activité après le 31 janvier de la saison, de rejoindre un nouveau club postérieurement à cette cession et lui permettre de pratiquer dans les compétitions de District du niveau inférieur au championnat Départemental 1.

Conformément à la possibilité offerte à l'article 152 des règlements Généraux de la F.F.F, cette dérogation est intégrée aux dispositions du paragraphe 4 dudit article 152 des Règlements Généraux de la L.F.N..

VOTE n°3

Situation d'un joueur issu d'un club en inactivité totale reconnue après le 31 janvier

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 2273 voix
- Sont CONTRE : 106 voix
- Abstentions : 99 voix

Le nouveau texte est adopté à 95.54% des suffrages exprimés.

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

• **Définition de l'équipe accédant en championnat National 3**

Dans le cadre de la réforme des championnats nationaux seniors, la F.F.F. a limité à une seule équipe le nombre d'accession en Championnat National 3, à l'issue des saisons 2023/2024 et 2024/2025. Or, en Ligue de Normandie où évoluent 2 groupes de Régional 1, il importe de statuer sur les conditions de détermination de celle des équipes éligibles à l'accession de chacun des deux groupes qui sera retenue. Lors de l'Assemblée Fédérale du 10 juin 2023, le libre choix de la forme du départage des deux clubs sera laissé aux ligues entre le recours à un mini-championnat ou l'organisation d'un barrage.

L'Assemblée Fédérale étant organisée après l'Assemblée Générale de la Ligue, la réglementation régionale devant être précisément arrêtée avant le début de la compétition 2023/2024, il est indispensable et prudent de définir au cours de la présente Assemblée les dispositions applicables, sous réserve du respect des choix définitifs proposés à l'issue de l'Assemblée de la F.F.F.

Les clubs Régionaux des championnats du National 3 et du Régional 1, consultés lors d'une réunion tenue en visio-conférence ont opté pour la solution plus sportive d'un barrage, organisé en matchs aller et retour. Néanmoins, en l'état actuel des propositions soumises aux Délégués de l'Assemblée Fédérale, seul le match simple, sur terrain neutre, est envisageable.

Sont en conséquence proposés à l'assentiment des clubs, les schémas d'application suivants :

Afin de déterminer laquelle des 2 équipes éligibles à la montée en National 3 est retenue, les dispositions suivantes sont appliquées :

↵ **Proposition 1**

- Organisation d'un barrage en matchs aller et retour ;
- En cas d'égalité au nombre de points à l'issue des 2 matchs, réalisation de l'épreuve des tirs au but ;
- Définition de l'ordre des rencontres aller puis retour
 - ✓ Application du coefficient sur l'ensemble des matchs de la saison : nombre de points / nombre de matchs ;
 - ✓ Si égalité, tirage au sort.

↵ **Proposition 2**

- Organisation d'un barrage en match simple sur terrain neutre ;
- En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, réalisation de l'épreuve des tirs au but ;
- Détermination du terrain par le Comité de Direction, sur proposition de la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

VOTE n°4

Définition de l'équipe senior accédant en Championnat National 3

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 1823 voix
- Sont CONTRE : 521 voix
- Abstentions : 134 voix

La proposition est adoptée à 77.77 % des suffrages exprimés.

PARTICIPATION A LA COUPE DE NORMANDIE SENIORS

A compter de la saison 2023/2024, la gestion du championnat National 3 repasse sous l'autorité de la Commission Fédérale des Compétitions. En outre, il a été constaté depuis quelques saisons le moindre intérêt des clubs de National 3 à la Coupe de Normandie, au bénéfice du championnat privilégié en fin de saison, notamment en cas d'accession possible ou de relégation crainte.

Les clubs régionaux du National 3, consultés, ont opté très majoritairement pour renoncer à disputer la Coupe de Normandie Seniors.

Comme pour les équipes des championnats National 1 et National 2, il est proposé de ne plus autoriser l'engagement des clubs de National 3 en Coupe de Normandie Senior, à compter de la saison 2023/2024. Les équipes B des clubs disputant les championnats Nationaux sont invités à s'engager et disputer la Coupe des Réserves de la L.F.N.

VOTE n°5

Participation à la Coupe de Normandie Seniors

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 2089 voix
- Sont CONTRE : 247 voix
- Abstentions : 142 voix

La proposition visant à réserver la Coupe de Normandie Seniors exclusivement aux équipes A des clubs disputant les championnats régionaux et départementaux Seniors est adoptée à 89.43 % des suffrages exprimés.



INTERVENTION de Vincent LE FRANCOIS, Responsable de l'IR2F à la L.F.N.

Vincent LEFRANCOIS présente le partenariat avec l'E2SE pour faire suite une premier projet présenté lors de la dernière Assemblée Générale. Il rappelle que 60% des clubs présents avaient émis le besoin de développer leur service marketing afin de chercher de nouvelles sources de revenus. La Ligue s'étant engagée à revenir vers les clubs avec un projet, celui-ci a été mis en place rapidement.

Les clubs auront donc la possibilité d'accueillir un apprenti en formation BAC+3 sur la filière « technico-commercial » et bénéficieront d'une aide de la Ligue de 1000€ en complément de l'aide de l'Etat de 6000€. Au delà de cette participation économique, la Ligue proposera un projet tutoré sur 8 journées à raison d'une fois par mois où les apprentis seront accompagnés sur les spécificités liées au football (création d'un dossier de partenariat, démarchage des partenaires, identification et obtention des aides fédérales, organisation de l'évènementiel ou encore le développement des nouvelles pratiques). Ces 8 journées seront prises en charge financièrement par la Ligue. Pour résumer, le coût contrat moyen d'un apprenti pour un club est de 3500€ pour l'année (en fonction de l'âge et la durée du contrat).

Le but de cette filière est également d'accompagner le candidat vers un BAC+5 et ainsi le garder pendant 3 années au sein du club pour mener des projets en développement, de marketing ou communication.

Le bonus de cette formation réside en la chance qu'auront ces étudiants à participer à une journée à Clairefontaine pour découvrir les infrastructures fédérales.

INTERVENTION d'Annabelle MARIE, Responsable de la filière Sport Business de l'E2SE

Annabelle MARIE présente l'E2SE, école de sport business basée à Caen et qui accueille près de 3000 étudiants. L'E2SE propose des services de développement des clubs notamment l'accompagnement au recrutement des alternants par exemple ou encore la réponse à des problématiques clubs par la mise en situation au sein de leurs modules de formation.



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

5 – INTERVENTION DE Kerstie ABERGEL, Directrice Administrative et Financière de la L.F.N.

• 1^{er} Poste de Délégué par tranche de 50 000 licenciés

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Jean-Luc GIFFARD	Sauveur CUCURULO

VOTE n°6

1^{er} Poste de Délégué par tranche de 50 000 licenciés (titulaire et suppléant)

RESULTAT DE VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 1847 voix
- Sont CONTRE : 448 voix
- Abstentions : 183 voix

Jean-Luc GIFFARD, titulaire et son suppléant Sauveur CUCURULO sont élus à 80.48 % des voix.

• 2nd Poste de Délégué par tranche de 50 000 licenciés

Délégué Titulaire	Délégué Suppléant
Guy DORIZON	Xavier LEFRANCOIS

VOTE n°7

2nd Poste de Délégué par tranche de 50 000 licenciés (titulaire et suppléant)

RESULTAT DE VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 1723 voix
- Sont CONTRE : 567 voix
- Abstentions : 188 voix

Guy DORIZON, titulaire et son suppléant Xavier LEFRANCOIS sont élus à 75.24% des voix.

6 – INTERVENTION de Philippe DIALLO, Président de la F.F.F.

Philippe DIALLO débute son intervention en saluant l'ensemble des participants et en remerciant Pierre LERESTEUX pour son invitation. Il profite de l'occasion donnée pour saluer le travail effectué en Ligue de Normandie après la fusion avec l'installation de son siège à Lisieux, véritable exemple pour les autres régions ainsi que la création de son pôle espoir.

Il répond ensuite aux interrogations soulevées par Pierre LERESTEUX concernant l'arbitrage. Dans un premier temps, est constaté effectivement qu'il s'agit d'un problème récurrent, encore plus important après la période de COVID-19 avec une chute du nombre d'arbitres. Néanmoins, il souhaite rassurer l'auditoire car plusieurs réformes ont été menées notamment :

- la refonte de la Direction de l'Arbitrage avec à sa tête Anthony GAUTIER, et 3 Directeurs Adjointes (Football professionnel : Stéphane LANNOY, Arbitrage féminin : Stéphanie FRAPPART, Arbitrage amateur : Alain SARS)

- le recrutement, au sein de la L.F.A., d'un emploi spécifique consacré au recrutement et à la fidélisation des arbitres

Il entend cependant les doléances exprimées par le Président en matière de fidélisation et confirme les difficultés, des mesures doivent être prises pour cette partie. Mais s'agissant du recrutement, les chiffres sont largement remontés (de 18 à 23k arbitres) et il remercie les personnes qui se sont investies.

Dans un second temps, il déplore effectivement les problèmes des différents outils nécessaires à l'activité de tous. Malgré les solutions trouvées par la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) pour remédier à celles-ci, il a bien conscience que cela ne suffit pas et qu'il est impératif que ces outils soient plus performants.

Par ailleurs, il revient sur l'IR2F et évoque la difficulté rencontrée dans le renouvellement des diplômes BMF / BEF auprès de France Compétences concernant le critère de l'employabilité. En effet, pour délivrer ses certifications, cet organisme est très regardant sur le taux d'employabilité et forcé de constater que le nombre d'embauches n'est pas suffisant à la sortie de ces formations. Philippe DIALLO l'explique par le fait que notre activité est réglementée et qu'il existe deux types de personnes qui se forment : les professionnels de l'entraînement qui veulent en faire leur métier et pour qui, l'employabilité est essentielle, et les bénévoles qui souhaitent développer leurs compétences en encadrement, à côté de leur activité professionnelle, et pour ceux-là il est difficile de mesurer l'employabilité car ils ont déjà un emploi à côté. Il indique que cette réflexion les a conduit à scinder les deux avec d'un côté la filière professionnelle et de l'autre, une filière pour les bénévoles.

Il évoque ensuite ses échanges avec le Ministère des Sports au sujet de la certification de nos diplômes et du financement des formations. Concernant la certification, ils se sont engagés à prendre en compte les spécificités du football et s'agissant du financement, ils seront renouvelés pour 2023 ainsi que pour 2024.

Il profite de sa présence en tant que Président intérimaire pour également donner une appréciation sur l'état de la Fédération. Il avoue aux clubs qu'elle a traversé une crise, dont les médias se sont faits largement échos, depuis l'automne 2022 et jusqu'à il y a quelques mois. Une crise grave qui a entaché l'image de la FFF mais paradoxale dans la mesure où elle n'a pas modifié les fondamentaux du football. Il évoque qu'un certain nombre de critiques ou de fautes individuelles ont amené à des décisions dont la démission du Président Noël LE GRAËT et le départ de la Directrice Générale, et donc de la remise en question de la constitution du COMEX.

Après réflexion, ils ont décidé de ne pas démissionner pour plusieurs raisons :

- tout d'abord, pour respecter les statuts et dispositions votés par les représentants qui prévoient le comblement de la vacance du poste de Président par le Vice-Président qui assure les fonctions, par intérim, avant que la légitimité politique lui soit donnée par le biais d'une Assemblée Fédérale.
- le second élément est que le bilan, à la fois de M. LE GRAËT et de son Comité Exécutif, est bon et reste bon. Il précise qu'il l'est sur le plan sportif (Champions du Monde en 2018, Vice-Champions du Monde en 2022) et sur le plan économique car la Fédération est solide avec des ressources importantes qui se sont développées de façon significative ces dernières années notamment ses réserves qui lui permettent d'assurer le financement de l'ensemble de la pyramide du football. Il convient donc qu'il était naturel de faire face à ces défaillances en poursuivant le travail qui avait été réalisé dans le cadre du respect des statuts mais aussi en terme d'échéances pour 2024 où chacun sera libre de s'exprimer sur ses convictions et sa vision.
- Enfin, il pense qu'il n'était pas opportun d'entrer dans une nouvelle période électorale pendant ces turbulences car cela n'aurait pas servi l'intérêt général et que le football avait besoin d'un retour à une certaine stabilité et sérénité afin de rassurer l'ensemble de son environnement (partenaires, pouvoirs publics et l'ensemble des pratiquants).

A la suite de cette décision, il indique que sa mission, confiée par le COMEX, était d'incarner cette stabilité et sérénité pour faire en sorte que cette crise de gouvernance est un minimum d'impact sur la pyramide du football.

Mais il souhaite rassurer les licenciés sur ses intentions pendant l'intérim, son but n'étant pas de ne rien faire en attendant les échéances futures mais bien d'assurer une continuité des projets en cours comme la réforme de l'arbitrage ou encore le plan de féminisation. Ce dernier a commencé avec la crise qu'il a eu à gérer de l'Equipe de France Féminine, crise assez inédite avec des joueuses prenant la parole de manière inappropriée, qu'il a pris en charge avec la nomination d'un entraîneur de

dimension internationale en la personne d'Hervé RENARD accompagné d'un STAFF de compétences. Il lui semblait important de recréer un environnement de succès pour la prochaine échéance à venir, la Coupe du Monde en Australie, et ainsi les mettre dans les meilleures conditions pour remporter le titre qu'il manque chez les féminines et qui serait un signal très fort pour le développement du football féminin.

Au-delà de cet élite, il fait part du lancement d'un plan plus large de soutien au football féminin. Un plan qui consiste à structurer et professionnaliser en mettant en place des centres de formation féminins, il y en aura 6 la saison prochaine. Bien évidemment, il insiste sur la volonté de ne pas opposer le féminin au masculin et que le développement de l'un, ne doit pas défavoriser l'autre. Il est d'ailleurs convaincu que le football féminin est une source importante de progrès en terme de licenciés pour l'avenir si l'on se réfère à ce qu'il se passe en Europe et dans le monde. Il proposera d'ailleurs lors de la prochaine Assemblée Générale, une augmentation de l'enveloppe allouée à ce développement de 20 à 25M€. Comme indiqué, ce plan de développement ne se fera pas au détriment du développement du football amateur puisqu'il proposera la somme de 100M€ de budget lors de la prochaine Assemblée Fédérale. Il précise que les principales sources de revenus de la Fédération sont les partenaires et les droits audiovisuels afin de ne pas peser sur les licenciés.

Après l'arbitrage et le football féminin, Philippe DIALLO évoque le plan de développement futsal avec un budget de 3M d'€ consacré notamment à la structuration avec la licence club et la création d'un second pôle espoir.

Il fait ensuite part de la réforme sur les modifications des statuts avec une grande nouveauté dès décembre 2024 où les clubs amateurs pourront voter directement, et non plus par l'intermédiaire des grands électeurs. La seconde grande orientation de cette réforme est la féminisation puisque le Comité Exécutif de 2024 comprendra 28 membres dont 14 femmes pour une parité intégrale, innovation majeure mais qui n'est pas sans difficultés. En 2028, ce sont les Ligues qui devront appliquer cette même disposition.

Il souhaite également pointer les quelques éléments structurels pour la Fédération dans les mois à venir :

- la convention avec le Stade de France qui arrive à échéance et présente des conditions économiques non-satisfaisantes pour la F.F.F. Des discussions vont donc commencer avec les candidats à la reprise du Stade pour de meilleures conditions lorsque l'Equipe de France jouera dans celui-ci ;
- le renouvellement du contrat Nike : échéance majeure pour préparer l'avenir de la F.F.F. et notamment le budget alloué au football amateur ;
- le débat sur le droit à l'image des joueurs de l'Equipe de France : des discussions sont en cours avec les joueurs mais l'intention n'est pas de répondre à toutes leurs demandes
- s'assurer que les 100M d'€ d'investissement vers le football amateur arrivent bien jusqu'aux 12 000 clubs et qu'il est donc important de s'interroger sur la répartition de cette somme.

Pour finir, il souhaite souligner les résultats exceptionnels des équipes nationales, parfois banalisés, et remercier collectivement les clubs car c'est le fruit de toute la pyramide, du travail de tous qui se retrouve dans les résultats. Il considère également que cette exigence sportive doit être appliquée sur le plan économique néanmoins, de façon paradoxale, car plus on travaille bien, plus ça coûte de l'argent. Cela est dû notamment aux demandes des pouvoirs publics de développer la pratique du football (féminin, masculin) et de diversifier nos pratiques (foot en marchant, futnet, footgolf, futsal) donc nos charges sont forcément en croissance. Il se pose la question de notre modèle économique actuel, peut-être que celui-ci serait à revoir.

Pour terminer, il met un point d'honneur à rappeler l'exigence à part entière qu'impose leur mission : l'exemplarité. Dans la crise traversée ces derniers mois, celle-ci n'a pas toujours été au rendez-vous et il est absolument nécessaire d'être un modèle face aux violences sexuelles et sexistes, au racisme ou à la féminisation. Il estime d'ailleurs que le football est un des ciments de notre société, un des éléments qui permet de nous unir positivement et une responsabilité qui dépasse le simple rectangle vert.

Pour conclure, au nom de la Fédération, il remercie tous les bénévoles pour leur engagement qui contribue à l'organisation de plus d'un million de matchs par saison et qui est à l'origine de tous nos succès sportifs.

7 – CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Pierre LERESTEUX remercie Philippe DIALLO pour l'ensemble de ses propos mais surtout pour la passion qui l'anime. Il considère que la Fédération est entre les mains d'un homme raisonnable, qui estime le travail des bénévoles au quotidien.

Il remercie également la Vice-Présidente de la Région Normandie et le Maire-Adjoint de Deauville pour leur présence.

Il clôture l'Assemblée en remerciant les clubs pour leur présence et leur souhaite une bonne fin de saison.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES